



Éditorial

Une saison prometteuse

Un hiver exceptionnel prend fin, marqué par un enneigement inespéré pendant les vacances de Noël. Les stations de ski des Bugnens-Savagnières et du Crêt-du-Puy ont ainsi renoué avec l'ambiance de leur âge d'or. Le secteur de La Vue-des-Alpes et Tête-de-Ran a également vécu une affluence record. Le Centre nordique, les différents téléskis, l'exposition photographique en plein air et les balades sur les crêtes ont offert des activités pour tous les goûts.

La belle saison s'annonce elle aussi riche en promesses susceptibles d'attirer leur lot de touristes à Val-de-Ruz.

En avril déjà, le festival de musique électronique «Alps View Festival» tiendra sa deuxième édition. Les échos de l'année dernière laissent entrevoir un nouveau succès en 2025. Également dans le créneau des sonorités actuelles et des découvertes, c'est fin août que le FestiValdeRuz proposera sa musique hip-hop underground pour la cinquième fois. Et pour la grande musique, la 28^e édition des Jardins Musicaux enchantera les oreilles friandes de classique, de baroque et de compositions contemporaines. Rendez-vous du 15 au 31 août sur le site d'Evologia.

Le site d'Evologia constituera un pôle d'attraction tout au long de l'été. Il accueillera notamment «Poésie en Arrosoir», puis «Fête la Terre», qui attirent depuis de nombreuses années un public fidèle et nombreux.

D'autres manifestations au rayonnement incontesté feront connaître Val-de-Ruz bien au-delà de ses frontières. Dans l'ordre chronologique, la 106^e Fête cantonale de lutte offrira au grand public un spectacle grandiose. Cette tradition vivante animera le col de La Vue-des-Alpes à cheval des mois de mai et juin. C'est Parc Chasseral qui prendra le relais, avec une intervention symbolique éphémère dont il a le secret. Puis ce sera au tour des sportifs et des sportives, fin août, avec la traditionnelle course de côte cycliste du «Ruban bleu».

Enfin, l'automne débutera en apothéose avec la huitième édition du festival international de photographie «Alt+1000». Cette manifestation, née à Rossinière en 2008, a déménagé au lac des Taillères avant de trouver son point de chute à La Vue-des-Alpes. Gageons que sa forte réputation drainera vers notre région nombre de visiteurs en mal de découverte.

Roby Tschopp, conseiller communal

#Valderuz en vrai

Depuis quelques saisons, deux réalisations en bois «#VALDERUZ» de belle taille attirent les regards et surtout les prises de vue.

Les crêtes de Tête-de-Ran et du Mont d'Amin sont aujourd'hui les écrans de ces installations. Par la suite, le sud-est de l'esplanade de La Vue-des-Alpes recevra l'une des implantations, se combinant avec le coup d'œil sur le panorama alpin: une invitation irrésistible à la photographie paysagère.

L'autre site, dans le respect de la tradition, sera la piscine d'Engollon. Adeptes de la baignade, du soleil et de l'apéritif s'en réjouiront. À chacun de faire sienne cette carte postale virtuelle, diffusée par les réseaux sociaux.



Limitation de vitesse à 30 km/h

L'abaissement de la limitation de vitesse à 30 km/h sur la rue de la Chapelle aux Hauts-Geneveys va devenir une réalité. Cette réduction de vitesse sur route cantonale a été décidée, conjointement avec le service des ponts et chaussées, en raison d'un niveau de bruit sur cet axe dépassant les normes en vigueur.

Il importe de préciser qu'il ne s'agit pas de la création d'une zone 30 km/h, mais bien d'une limitation de la vitesse. En effet, ce tronçon ne sera pas soumis au principe de la priorité de droite.

Dans le courant du mois d'avril 2025, une signalisation idoine sera mise en place ainsi que divers aménagements incitant les automobilistes à respecter la nouvelle limitation.

Offres d'emploi

La Commune recherche, pour Cernier:

- 1 architecte communal (F/H) à 100 %, pour le service des bâtiments et de l'énergie, de suite ou à convenir;
- 1 apprenti employé de commerce CFC de 1^{re} année (F/H), pour la rentrée d'août 2025;
- 1 collaborateur administratif en charge de la gestion du temps (F/H) à 50%, idéalement tous les matins, entrée en fonction de suite.

Les dossiers de candidature complets peuvent être envoyés par courrier électronique à rh.val-de-ruz@ne.ch. Pour toute question, le service des ressources humaines renseigne au 032 886 56 31.

Davantage d'informations sur www.val-de-ruz.ch, rubrique «Offres d'emploi».

Vente de bois

Le service forestier met en vente chaque année du bois de feu pour poêles et cheminées de salon. La livraison, sous forme de «big bags», ballots ou en vrac, se fait à l'état «vert», soit non sec. Une année de stockage à l'air libre est nécessaire avant que le bois puisse atteindre une valeur calorifique optimale. Les formats disponibles des bois bûches sont de 100, 50, 33 ou 25 cm. Des lots de bois long non bûchés sont également en vente.

En cas d'intérêt, une commande peut être passée jusqu'au **30 avril 2025** au moyen du bulletin de commande via le site internet communal, rubrique «Vie quotidienne / Animaux et nature / Vente de bois».

D'autres articles en bois «made in Val-de-Ruz» tels que tables et bancs, troncs à fondue, bûches finlandaises, etc. sont disponibles sur commande en tout temps.

Piscine d'Engollon

Les travaux de rénovation de la piscine d'Engollon vont bon train et suivent leur cours.

Dernier fait marquant: l'arrivée par camion du nouveau filtre à diatomées, destiné au nouveau système de traitement de l'eau pour l'ensemble des différentes activités aquatiques du site et sa mise en place dans le local technique.

Cette nouvelle installation répond aux normes actuelles et assure de manière optimale le contrôle et la qualité de l'eau. Elle sera opérationnelle dès l'ouverture au public prévue le samedi 24 mai 2025.

À découvrir dans une prochaine édition: la construction du nouveau bassin de décantation.



Découverte du mois

Cernier, la pierre à Maître Jean

Environ 300 mètres après la sortie de Cernier, en direction de Fontaines, on découvre sur le bord droit de la route la «pierre à Maître Jean».

Dotée d'une plaque commémorative datant de 1932, elle ressemble à une grosse borne mal façonnée. Selon la tradition, le premier pasteur de Fontaines, dénommé Jean de Belly, aurait pris l'habitude de s'y reposer lorsqu'il se rendait à Cernier. Ce dernier village dépendait alors de sa paroisse.

Si la première citation connue de la paroisse – alors catholique – de Fontaines date de 1228, Neuchâtel adhère à la Réforme en 1530. C'est donc entre le milieu et la fin du XVI^e siècle que l'on peut situer l'anecdote dont témoigne ce vestige.

Sources: Maurice Evard, EREN



Anniversaires et jubilés

Fêtent en ce mois d'avril 2025:

Noces de diamant (60 ans)

- Held Josette et Georges, à Savagnier;
- Reichen Antoinette et Edouard, à Engollon.

Noces d'or (50 ans)

- Jost Raymonde et André, aux Geneveys-sur-Coffrane.

90 ans

- Marti Jean-Claude, aux Hauts-Geneveys;
- Meylan Lucette, à Boudevilliers;
- Schwander Lisbeth, aux Hauts-Geneveys.

Abonnement piscines

L'abonnement annuel pour les piscines communales est désormais en vente. Il permet à ses détenteurs de se rendre, durant l'année 2025, en fonction des heures et périodes d'ouvertures respectives, dans les piscines communales intérieures et extérieures.

Le formulaire de commande est disponible sur le site internet communal. Pour tout renseignement, le service sports-loisirs-culture, santé et économie est atteignable au 032 886 56 33 ou à l'adresse loisirs.vdr@ne.ch.

Un tarif préférentiel est applicable jusqu'au **30 avril 2025**.

À relever qu'un nouveau règlement est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2025. Il régit l'utilisation des piscines intérieures de Cernier et des Geneveys-sur-Coffrane ainsi que celle extérieure d'Engollon. Plus d'information sur le site internet communal, rubrique «Recueil systématique».

Fermeture des guichets

À l'occasion des fêtes de Pâques, les guichets de l'administration communale sont fermés du **vendredi 18 avril au lundi 21 avril 2025** y compris. Réouverture le 22 avril selon les horaires habituels. Excellentes fêtes!

Chutes à domicile

Le BPA communique que, chaque année en Suisse, 125'000 personnes se blessent en tombant chez elles. Ces chutes engendrent beaucoup de souffrances, mais aussi des coûts se chiffrant en milliards de francs. Quelques mesures simples permettent pourtant de réduire considérablement les risques.

Sur les 14'500 personnes qui se blessent grièvement en tombant chaque année, environ la moitié sont en âge de travailler. Au total, 1'700 personnes décèdent chaque année des suites d'une chute, dont 86 âgées de 17 à 64 ans. À titre de comparaison, 200 personnes meurent sur les routes et 190 en pratiquant un sport.

Voici les cinq principaux conseils pour vous protéger efficacement des chutes:

- supprimez les sources de faux pas telles que les câbles, jouets, piles de vieux papier, etc.;
- éclairez correctement votre domicile;
- n'utilisez pas les escaliers comme espace de rangement et tenez la main courante;
- appliquez des bandes antidérapantes sur le fond de la douche, de la baignoire et sur les marches d'escalier;
- installez des sous-tapis.

Un entraînement régulier de la force des jambes et de l'équilibre permet également de réduire le risque de chute. L'idéal: pratiquer une activité physique intense 3x30 minutes par semaine.

Plus d'informations sur le site internet du bureau de prévention des accidents (BPA) <https://www.bfu.ch/fr/le-bpa/campagnes/habitat-sur>. Le site equilibre-en-marche.ch propose également des informations concernant la prévention des chutes chez les personnes de 55 ans et plus.

Ça watt, ou bien?

Investir dans un avenir renouvelable

Depuis de nombreuses années, la Commune s'engage activement dans la transition énergétique en privilégiant les énergies renouvelables. Petit à petit, les anciens chauffages à énergie fossile sont remplacés par des solutions plus durables telles que chauffage à distance (CAD), pompe à chaleur, bois.

Des investissements importants sont consentis non seulement dans les bâtiments communaux, mais aussi dans le développement des CAD pour une énergie plus propre et locale.

Chaque habitant de Val-de-Ruz a la chance d'habiter une région riche en ressources énergétiques. Soleil, vent, biomasse: tout est là pour se chauffer et s'éclairer durablement! Mais n'oublions pas, l'énergie la plus verte est celle que nous ne consommons pas inutilement. Ci-dessous quelques exemples simples:

- en quittant une pièce, éteignons la lumière;
- plutôt que d'augmenter le chauffage, mettons un pull et fermons les portes et fenêtres pour conserver la chaleur;
- prenons une douche rapide au lieu d'un bain.

La photographie ci-après est un exemple de rénovation du bâtiment communal à La Champey à Villiers, intégrant l'amélioration de l'enveloppe thermique et l'utilisation de l'énergie solaire thermique. Cette intervention a permis de réduire sa consommation de moitié.

En conclusion, plutôt que de brûler les ressources du passé, construisons ensemble l'énergie de demain.



Ensemble, agissons pour un avenir durable